

## SEANCE DU 04 MAI 2018

L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT, LE QUATRE MAI, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de Lafitte sur Lot s'est réuni en session ordinaire, en Mairie, sous la Présidence de Madame Maryse VULLIAMY, Maire.

### Ordre du jour :

- Offres de financement pour la salle des sports.
- Devis pour travaux aux bâtiments communaux.
- Questions diverses...

**PRESENTS** : D.BARROIS - P.GAVA - F.MARCADIE - D.PORRO - P.TONOLI - C.SAUDEL - J.ROCA - D.FONTAN - M.LEOMANT - B.FAGES.

**EXCUSE** : JM.CHATRAS. **ABSENTS** : D.BELLEARD - A.DEMEAUX - J.RIBES.

**Pouvoirs** : 01 JM.CHATRAS à F.MARCADIE

**Secrétaire de séance** : P.GAVA

\* \* \*

Le procès-verbal de la séance précédente a été lu et a adopté.

\* \* \*

## **OFFRES DE FINANCEMENT POUR LA SALLE DES SPORTS**

Madame le Maire :

- rappelle que pour les besoins de financement des travaux de mise aux normes et extension de la salle des sports, il est opportun de recourir à un emprunt d'un montant de 200 000,00 EUR.
- propose à l'Assemblée d'étudier les offres de financement établies par trois organismes financiers.

**Le Conseil Municipal**, après avoir pris connaissance des différentes offres de financement présentées, et **après en avoir délibéré**,

**CHOISIT l'offre de financement et les conditions générales version CG-LBP-2017-06, proposées par La Banque Postale.**

### **Principales caractéristiques du contrat de prêt**

Objet du contrat de prêt : **Mise aux normes et extension de la salle des sports**

Montant du contrat de prêt : **200 000,00 €**

Durée du contrat de prêt : **15 ans**

Taux d'intérêt annuel : **taux fixe de 1,43%**

Echéances d'amortissement et d'intérêts : **périodicité trimestrielle**

**Tranche obligatoire à taux fixe jusqu'au 01/08/2033**

Cette tranche obligatoire est mise en place lors du versement des fonds.

Montant : 200 000,00 €

Versement des fonds : à la demande de l'emprunteur jusqu'au 03/07/2018, une en 1 fois.

Mode d'amortissement : constant

Base de calcul des intérêts : mois de 30 jours sur la base d'une année de 360 jours

Remboursement anticipé : autorisé à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle

**Commission d'engagement** : 0,10 % du montant du contrat de prêt.

**AUTORISE** Madame le Maire à signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative au contrat de prêt décrit ci-dessus à intervenir avec La Banque Postale.

## DEVIS POUR TRAVAUX AUX BATIMENTS COMMUNAUX

Madame le Maire rappelle à l'Assemblée qu'il est nécessaire de réaliser divers travaux aux bâtiments communaux et présente les devis établis :

### Ancien Presbytère Protestant - rez-de-chaussée :

#### - Création rampe d'accès.

- Ent Panighel..... 7 362.00 € TTC
- Demeures Garonne... 14 332.20 € TTC
- Batipro 47..... 4 502.40 € TTC

#### - Remplacement de la porte d'entrée.

- Domaxia..... 5 134.32 € TTC
- Ges Habitat..... 4 776.00 € TTC
- Sarl Lautrin..... 3 768.00 € TTC

### Clôture du cimetière Saint-Sauveur :

#### - Arrachage d'une haie végétale et construction d'un mur.

- Ent Panighel..... 15 194.40 € TTC
- Demeures Garonne... 5 409.00 € TTC
- Batipro 47..... 11 108.40 € TTC

Le Conseil Municipal, après avoir étudié les diverses propositions, après en avoir délibéré :

#### - accepte les devis comme suit :

##### . Ancien presbytère

**Rampe d'accès :** Ent Batipro 47 pour un montant de 3 752 € HT, soit 4 502.40 € TTC.

**Porte d'entrée :** Sarl Lautrin pour un montant de 3 140 € HT, soit 3 768.00 € TTC.

. **Clôture cimetière :** Demeures Garonne pour un montant de 4 507.50 € HT, soit 5 409.00 € TTC.

- affirme que les crédits nécessaires seront imputés aux chapitres et articles prévus à cet effet au budget concerné.

## QUESTIONS DIVERSES

Faire un courrier aux familles des appartements de l'ancien hôtel « 8 rue principale » pour le problème des poubelles.

Il est signalé que la musique diffusée le dimanche matin est un peu forte.

Il est signalé un chien errant, noir et blanc, agressif.

\* \* \*